

4 mars 2022

PARTENAIRES AFFINITAIRES

ENGAGEMENT MPCC / ORGANISATEURS

Engagement de MPCC envers les organisateurs

- 1- Création d'un groupe Partenaires affinitaires « ORGANISATEURS »
- 2- Invitation à l'assemblée générale MPCC sans droit de vote sur proposition du président
- 3- Respect de son règlement intérieur
- 4- Poursuivre en justice tout coureur ou personne qui portera atteinte à l'image du cyclisme
- 5- Informations aux organisateurs de l'activité MPCC

Engagement des Organismes envers MPCC

1. Respect de la philosophie MPCC
2. Promouvoir un cyclisme crédible
3. Sans déséquilibrer leur plateau, donner la priorité aux équipes MPCC qui souhaitent participer à leurs épreuves
4. A donner une priorité d'invitation aux équipes qui respectent le caractère éthique de notre sport
5. Ne pas engager dans le staff de l'épreuve (relations publiques, consultants, chauffeurs, autres) des coureurs suspendus pour dopage ou personnes impliquées dans des affaires de dopage,
6. Accepter qu'une équipe qui s'auto-suspend (2 contrôles positifs sur 1 an) ne prenne pas le départ de son épreuve
7. Versement d'une contribution et possibilité de dons complémentaires
8. Etc.